

AVIS PUBLIC

Pont de Québec : préparation de surface et peinture de la structure du pont de Québec (programme 2024-2025)

1 - Description du contrat 62765

Depuis 1917, le pont de Québec relie Lévis et la ville de Québec. Sa longueur totale est de 987 m, tandis que la distance entre ses piliers principaux est de 549 m. Le pont de Québec est composé d'un tablier routier d'une largeur carrossable de 9,17 m, d'un trottoir de 1,32 m de large et d'un tablier ferroviaire.

Depuis novembre 2024, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) est propriétaire superficière de la structure du pont de Québec alors que le Canadien National (CN) est propriétaire superficière du tablier ferroviaire, et le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) est responsable du tablier routier incluant le trottoir.

Le présent contrat a été adjugé par le CN en 2024 et a été cédé à PJCCI à la suite de l'acquisition du pont de Québec par le gouvernement fédéral. Il a pour objectif la réalisation de travaux de peinture et quelques remplacements d'acier dans la structure du pont à de multiples emplacements. Les travaux avaient été amorcés en 2024 par le CN et seront repris par PJCCI à compter du mois de mars 2025, et ce, jusqu'à l'hiver 2025-2026.

Les travaux nécessiteront l'installation d'échafaudages suspendus sous la structure du pont de Québec. De plus, le remplacement ou la réparation de pièces d'acier pourrait avoir lieu. Il n'y a pas de travaux liés au béton.

Ces travaux pourraient nécessiter diverses fermetures à la circulation afin de permettre leur réalisation. Les entraves à la circulation pourraient inclure des fermetures complètes ou partielles, de jour ou de nuit, de fins de semaine ou de longue durée et des fermetures d'accotements. Des chemins de détour seront prévus pour les fermetures complètes, le cas échéant, en collaboration avec le MTMD qui est responsable de la mobilité sur le pont de Québec.

2 - Avis d'intention

28 janvier 2025 - PJCCI a l'intention de déterminer si la réalisation du contrat est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement. Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, PJCCI **invite le public à formuler des commentaires** jusqu'au 25 février 2025 sur cette détermination, à l'adresse suivante : edd@pjcci.ca

3 - Fin de la période de consultation

25 février 2025 – La période de consultation publique sur le contrat est complétée. PJCCI examine les commentaires reçus afin de l'aider à déterminer si l'exécution du contrat est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

4 - Avis de décision

À venir

Personne-ressource

Les Ponts Jacques Cartier Champlain Incorporée
Linda Sau, coordonnatrice de projets senior
1225, Saint-Charles Ouest, bureau 500
Longueuil (Québec) J4K 0B9
Courriel : edd@pjcci.ca